

Les pompiers étrangers venus prêter main-forte en France ne sont pas soumis à la vaccination



[Source : lemediaen442.fr]

Que vaut un pompier non vacciné français par rapport à un pompier, allemand, grec ou roumain ? Eh bien, pas grand-chose, puisque le pompier étranger non vacciné peut venir sur le territoire français et éteindre un incendie, s'il a fait un test négatif. Avoir un test positif empêcherait d'éteindre un incendie ? Les 5 000 pompiers français volontaires non vaccinés suspendus n'ont pas les mêmes droits que les étrangers, car même un simple test leur est refusé.

Les lois, votées par des députés non vaccinés, interdisent à des pompiers non vaccinés d'éteindre les incendies ! Sur l'échelle de l'absurdité et de la discrimination, le gouvernement Macron vient d'atteindre un niveau exponentiel. Conclusion : les 5 000 pompiers français non vaccinés ont moins de droits que les étrangers non vaccinés pour éteindre un incendie sur le sol français.

Explication lors de *l'Heure des Pros* du 15 août 2022 avec l'avocat Pierre Gentillet face au commandant Alexandre Jouassard, porte-parole de la sécurité civile.

Nous apprenons ce matin dans *l'Heure des Pros* par le porte parole de la sécurité civile que les pompiers étrangers opérant en France ne sont pas soumis à la vaccination.

Pendant ce temps, 5000 pompiers volontaires français non-vaccinés sont suspendus.

Ubuesque !@CNEWS #hdpros pic.twitter.com/h3woiUnCy7

– Pierre Gentillet (@Pierre_GTIL) August 15, 2022

